

FORMATION DE FORMATEURS COACH GYM SANTÉ

OBJECTIFS

- Faire découvrir, initier et enseigner la méthode APOR (De Gasquet)
- Maitriser le concept gym santé de la fédération
- Maitriser la démarche de formation Coach Gym Santé
- Maitriser l'encadrement des publics adultes par l'andragogie

CONTENUS

- Pratique de la méthode APOR
- Approche théorique de la formation Coach Gym Santé
- Méthodologie de formation de formateurs

MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
 - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
 - » Echanges avec les participants
 - » Cas pratiques
 - » Mise en situation
 - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
 - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
 - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

FORMATEURS

- Experts de la formation de formateurs
- Formateur de l'Institut De Gasquet

PUBLIC

Tout public

Inscrit par les comités régionaux ou désigné par le DTN

PARTICIPANTS

12 Stagiaires minimum

20 Stagiaires maximum

L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits

PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Être licencié à la FFGym

Être majeur

Être titulaire d'un diplôme professionnel permettant l'encadrement des activités gymniques (*Un diplôme professionnel permettant l'encadrement des activités gymniques : CQP AGA ; BP AGFF ; BP activités gymniques ; DE et DES liés aux activités gymniques ; BEESAG ; BEES TSA ; Licence STAPS, DEUG STAPS ; DEUST STAPS, Diplôme d'Etat de Kinésithérapeute*)

Avoir une expérience en formation de formateurs

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Formation organisée par l'INF

- » Lieu : LA MADELEINE (59)
- » Dates : du 9 au 12 janvier 2019
- » Durée : 4 jours (28 heures)
- » Coût : 1 092€

Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant

Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO

Responsable technique de la formation : **Thierry Gauvin/Martine Robert**

Contact : formation@ffgym.fr

Inscription : [cliquez ici](#)
avant le 5 octobre 2019